



ASSET
MANAGEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 07 décembre 2022

La Banque Postale Asset Management et Tocqueville Finance dévoilent leur politique biodiversité, renforçant leurs engagements pour la préservation du vivant

A l'occasion du démarrage de la COP-15 Biodiversité¹ à Montréal, La Banque Postale Asset Management (LBP AM) et sa filiale Tocqueville Finance dévoilent leur politique biodiversité. Quelques jours après le lancement d'un fonds thématique dédié à la biodiversité, LBP AM et Tocqueville Finance renforcent leurs engagements en faveur de la protection du vivant au sein d'une politique contribuant aux objectifs du projet de Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'après-2020.

52,5% de la biodiversité mondiale a disparu entre 1975 et 2016 et environ 25% des espèces seraient en voie d'extinction. Pour répondre à ces enjeux et fort de son leadership en matière d'ISR, LBP AM avec sa filiale Tocqueville Finance s'engagent au travers d'une politique biodiversité transversale. La politique cible 16 des 21 enjeux définis dans le premier projet de Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'Après 2020², en cours de validation dans le cadre de la COP-15 Biodiversité.

Avec cette politique, LBP AM et Tocqueville Finance actent leur intention de répondre aux enjeux de préservation du vivant au travers de plusieurs leviers :

- **Une politique d'intégration** : mise en place d'une intégration systématique de la biodiversité au sein du système de notation propriétaire d'investissement, GREaT. L'empreinte biodiversité des portefeuilles est calculée grâce à la méthodologie *Global Biodiversity Score*, créée par CDC Biodiversité³.
- **Une politique d'exclusion** : engagement d'exclure les sociétés ayant une incidence conséquente sur la biodiversité qui ne mettent pas en place de plans de remédiation, en se basant notamment sur le *Global Biodiversity Score*.
- **Une politique d'engagement actionnarial** : dialogue avec les entreprises investies afin de les inciter à réduire leurs impacts sur la biodiversité et contrôler leurs dépendances au capital naturel. Cette politique s'articule autour d'une pluralité d'engagements collaboratifs adressant des thématiques ciblées –telles que la publication des plans d'action des entreprises– et d'engagements bilatéraux avec des sociétés dont le changement de pratiques peut représenter un enjeu significatif.
- **Une politique RSE** : intégrer la sensibilisation et la formation des collaborateurs visant à encourager les écogestes et réduire l'empreinte biodiversité de LBP AM et de Tocqueville Finance.

¹ Convention pour la Diversité Biologique

² <https://www.cbd.int/doc/c/d40d/9884/b8a54563a8e0bf02c1b4380c/wg2020-03-03-fr.pdf>

³ <https://www.cdc-biodiversite.fr/le-global-biodiversity-score-pour-les-institutions-financieres/>

- **Une politique d'influence** : soutenir des initiatives réglementaires qui visent à renforcer l'action des entreprises –y compris financières– en faveur de la biodiversité, en répondant à des consultations sur des cadres comme la TNFD (*Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*) ou les standards de l'EFRAG (*European Financial Reporting Advisory Group*) en matière de reporting extra-financier et sur des réglementations comme celle concernant la déforestation importée en Union Européenne.

Dans cette optique, LBP AM sera présent aux côtés de 3 délégations (*Principles for Responsible Investment*, *Finance for Biodiversity Foundation* et *Finance For Tomorrow*) lors de la COP-15 pour la Biodiversité à Montréal afin d'y soutenir l'inclusion des institutions financières en tant qu'acteurs clés pour atteindre les objectifs de résorption de la perte de biodiversité.

Cette nouvelle politique biodiversité et la participation de LBP AM à la COP-15 sont en cohérence avec les engagements du groupe La Banque Postale. Dans un plaidoyer émis aux côtés de nombreuses institutions financières⁴, LBP AM et La Banque Postale, signataires du *Finance for Biodiversity Pledge* depuis 2021, appellent les gouvernements à aboutir à un accord précis lors de la COP-15 permettant d'aligner les actions de l'ensemble des acteurs économiques afin d'inverser la trajectoire de perte de biodiversité, de contribuer par des Solutions Fondées sur la Nature à la lutte contre le changement climatique et de permettre une transition juste et équitable. Le Groupe est convaincu qu'un texte i) encadrant les définitions des termes et cibles ; ii) mettant en avant l'importance d'évaluer et de publier les impacts et dépendances à la nature ; et iii) fixant des objectifs communs vers lesquels aligner les investissements, est nécessaire pour une action efficace du secteur financier.

« En tant que gestionnaire d'actifs, il est possible d'apporter sa pierre à l'édifice en sensibilisant les sociétés à l'évaluation et la maîtrise de leur impact sur la nature. C'est dans l'intérêt de nos clients et l'intérêt général. Nous espérons que la COP-15 permettra de fédérer et de renforcer les actions menées par l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs clairs et ambitieux et sommes fiers de faire partie des pionniers sur cette thématique. » souligne Emmanuelle Mourey, Présidente du Directoire de LBP AM.

A propos de La Banque Postale Asset Management (www.labanquepostale-am.fr)

La Banque Postale Asset Management est détenue à hauteur de 75% par La Banque Postale et, 25% par Aegon Asset Management. Expert de l'ISR sur les gestions de conviction multi-spécialiste, LBP AM propose quatre pôles d'investissements : le pôle Actions par sa filiale Tocqueville Finance, le pôle Multi-actifs & Performance absolue, le pôle Solutions quantitatives et le pôle Actifs réels & privés. À ses clients investisseurs institutionnels et distributeurs, elle présente une offre en fonds ouverts, fonds dédiés et mandats. Au 31 décembre 2021, les encours consolidés de LBP AM et sa filiale Tocqueville Finance s'élèvent à 60 milliards d'euros d'actifs gérés et distribués.

Contact Presse

Citigate Dewe Rogerson

Kristell LE NADAN – +33 6 98 49 22 27

kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com